



QUELQUES ÉLÉMENTS DE RHÉTORIQUE

La rhétorique ancienne

La rhétorique ancienne, celle des grecs (Aristote...) et des romains (Cicéron, Quintilien...) définit les bases du discours et de la communication.

Michel Meyer, dans son livre *La Rhétorique*, présente les grandes définitions de la rhétorique. « On peut ranger les différentes définitions de la rhétorique en trois catégories :

- la rhétorique est une manipulation de l'auditoire (Platon) ;
- la rhétorique est l'art de bien parler (*ars bene dicendi* de Quintilien) ;
- la rhétorique est l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent ou qui visent à persuader (Aristote). »

Ces définitions mettent en évidence les trois composantes de base qui font qu'il y a rhétorique : un orateur, un auditoire et un langage.

La rhétorique est structurée autour de la triple dimension ethos, pathos, logos.

- L'ethos : « L'éloquence n'a de sens que si elle met en avant la vertu (l'ethos) de l'orateur, ses mœurs exemplaires [...]. Celui qui parle possède la légitimité et l'autorité morale à le faire. » [Meyer]
- « Le pathos est l'ensemble des émotions, passions et sentiments que l'orateur doit susciter dans son auditoire grâce à son discours. » [Reboul]
- « Le logos persuade un auditoire par la force de ses arguments ou plaie par la beauté du style. » [Meyer]. Le logos fait référence au langage.

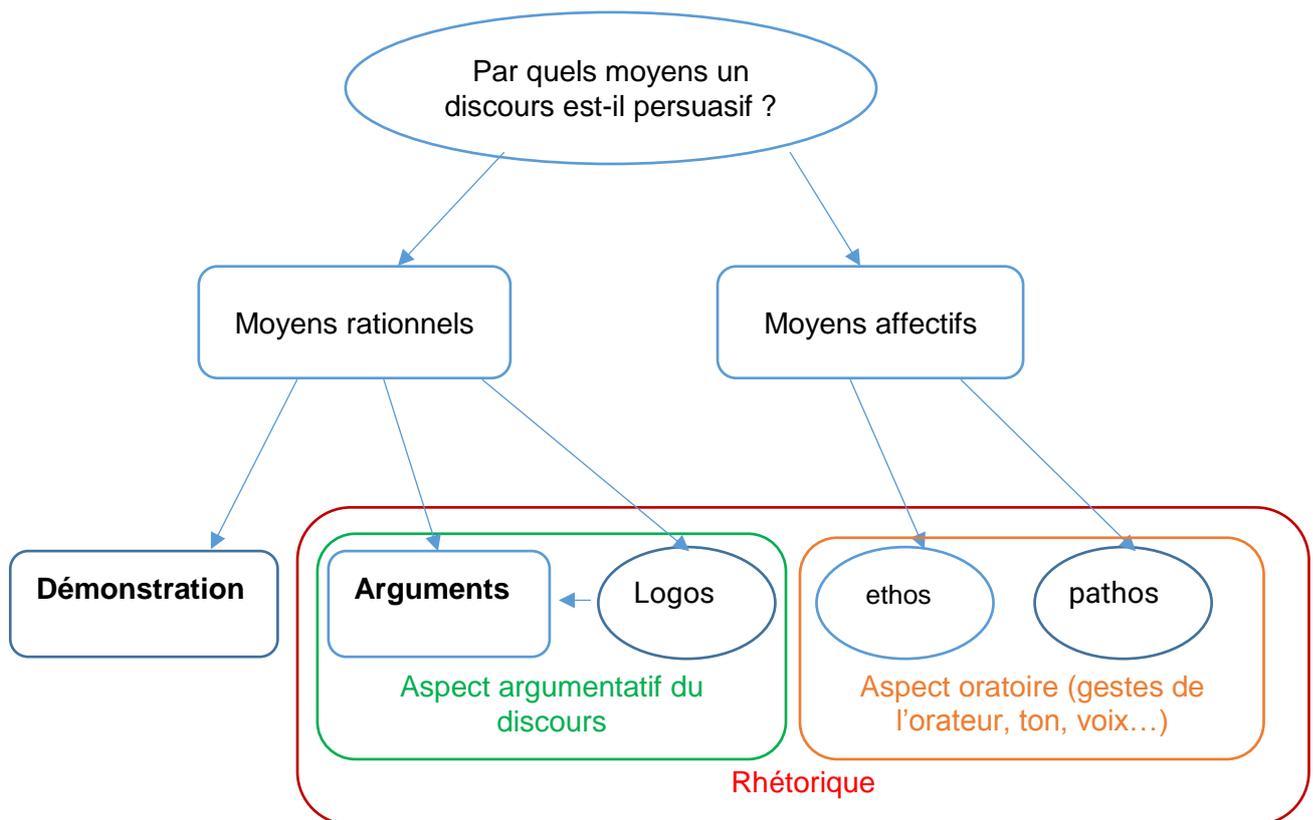
Selon les époques, l'un de ces modèles a été mis en avant plus particulièrement.

La nouvelle rhétorique

La nouvelle rhétorique ou plutôt les nouvelles rhétoriques (années 1960) se divisent en deux courants :

- Un courant plutôt littéraire : étude du style, plus particulièrement des figures ;
- Un autre courant (celui de Perelman et Tyteca, *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*) définissant la rhétorique comme l'art d'argumenter dans la grande tradition d'Aristote.

Le schéma ci-dessous reprend, en les synthétisant, différents éléments de la rhétorique.



Concernant ce schéma, deux remarques s'imposent :

- ce schéma fait surtout référence à la théorie d'Aristote ;
- certains auteurs opposent la rhétorique à l'argumentation.

Qu'est-ce qui distingue l'argumentation de la démonstration ?

Selon Reboul, « La démonstration est un moyen de convaincre, purement rationnel, sans rien d'affectif et qui tombe donc hors du domaine de la rhétorique. » « Une démonstration a tout intérêt à user d'une langue artificielle, par exemple, celle de l'algèbre ou de la chimie. L'argumentation, elle, se déroule toujours en langue naturelle (exemple : le français courant). » Il oppose ici langage scientifique et langue française.

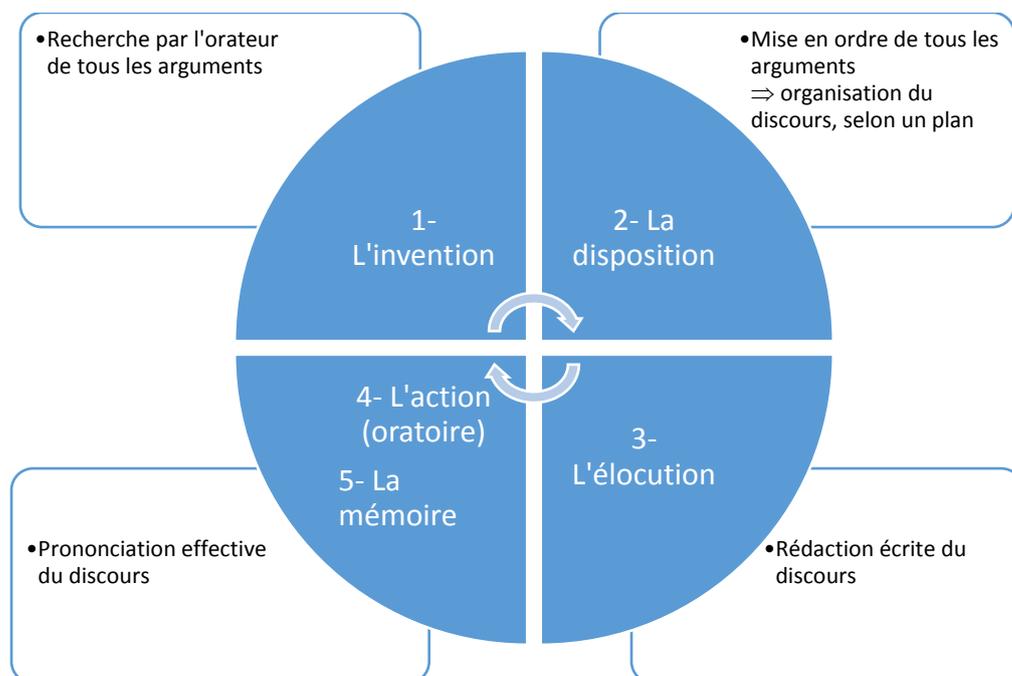
L'argumentation ne se réduit pas à un ensemble d'arguments qui ont pour marque dans un discours des conjonctions (« car », « en effet », « donc », « alors »...). Reboul, en s'inspirant librement de Perelman et Tyteca, distingue l'argumentation de la démonstration par cinq traits essentiels.

- Elle s'adresse à un auditoire.
- Elle s'exprime en langue naturelle.
- Ses prémisses sont vraisemblables.
- Sa progression dépend de l'orateur.
- Ses conclusions sont toujours contestables.

Meyer écrit : « Pour Aristote, les deux procédures essentielles de l'argumentation sont l'induction et l'exemple, selon que l'on remonte vers une loi générale plus ou moins probable ou que, disposant d'elle, on prend en considération un cas analogue. »

Pour autant, une argumentation comporte « des éléments démonstratifs c'est-à-dire logiques ».

Le système rhétorique, défini par Aristote et complété par ses prédécesseurs, comporte quatre parties, voire cinq pour certains. Elles correspondent aux quatre phases par lesquelles passe celui qui compose un discours. Des retours sont bien entendu possibles entre chacune de ces phases. Le schéma ci-dessous représente ces quatre phases.



Concernant la « disposition », les auteurs ont proposé divers plans types. Le plus classique (plan antique du discours judiciaire) est celui en quatre parties, comme l'explique Reboul :

- « L'exorde, c'est ce par quoi le discours commence et sa fonction est essentiellement [de] rendre l'auditoire docile, attentif et bienveillant. [...] Bienveillant, c'est ici que l'éthos prend toute son importance.»
- « La narration est l'exposé des faits concernant la cause, exposé en apparence objectif. [...] Et c'est dans la narration que le logos prend le pas sur l'éthos et le pathos. »
- « Ensuite, vient une partie nettement plus longue, la confirmation, c'est-à-dire l'ensemble des preuves, suivie d'une réfutation, qui détruit les arguments adverses. [...] Temps fort du logos, la confirmation recourt pourtant au pathos en suscitant la pitié ou l'indignation »

- « La péroraison est ce qui met fin au discours. Elle peut d'ailleurs être assez longue. [...]. On notera que la péroraison est le moment par excellence où l'affectivité se joint à l'argumentation, ce qui est l'âme de la rhétorique. »

Certains auteurs latins ont fait une cinquième partie : **la mémoire**. En effet, comment mémoriser et comment prononcer son discours en le lisant ? en utilisant des notes ? en l'improvisant ? en l'apprenant par cœur ? Il semble que la dernière possibilité ait été choisie, d'où l'importance de la mémoire.

Reboul précise dans son livre *Introduction à la rhétorique* :

« Pour Quintilien, la mémoire est non seulement un don, mais aussi une technique qui s'apprend (cf. XI, 2, *passim*). Il indique des procédés de mnémotechnie, comme de décomposer son discours en parties, qu'on apprendra par cœur l'une après l'autre, tout en joignant à chacune un signe mental pour se rappeler de la prononcer le moment venu [...]. Mais au-delà de ces « trucs », il fait trois remarques essentielles.

D'abord, la mémoire dépend avant tout de l'état physique : pour se souvenir, il faut avoir bien dormi, être en bonne santé, etc.

Ensuite, un discours est facile à retenir selon sa structure (*ordo*), c'est à dire sa cohérence, l'enchaînement logique de ses parties, l'eurythmie de ses phrases.

Enfin, c'est « en possédant » son discours qu'on est le mieux à même de l'adapter aux objections et d'improviser. Loin de s'opposer à la créativité, la mémoire en est un facteur essentiel. »

Quintilien conseille à l'orateur de « veiller principalement à faire entendre, comme relâchés, des développements même très serrés, et à donner parfois l'impression de réfléchir, d'hésiter et de chercher ce que nous avons apporté de tout préparé » (XI, 2, 47).

Références bibliographiques

- REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, PUF 1991 (5^e tirage : 2018, mai)
- MEYER, Michel, *La rhétorique*, PUF 2004 (3^e édition, 5^e tirage : 2018, mai)
- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, Livre I à XII
- PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Édition de l'Université de Bruxelles, réédition 2008